



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

filière canne-sucre-énergie à la Réunion

Question au Gouvernement n° 25

Texte de la question

FILIÈRE CANNE-SUCRE-ÉNERGIE À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Huguette Bello. Ma question, qui s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, porte sur l'avenir de la filière canne-sucre-énergie à La Réunion.

Après plusieurs semaines de conflit, un accord de sortie de crise a été signé hier soir. Il témoigne de l'esprit de responsabilité des planteurs qui ne souhaitent ni paralyser l'île ni compromettre la campagne sucrière qui doit débiter ces jours-ci.

Mais assortir une négociation d'un ultimatum n'est pas la meilleure garantie d'un accord durable qui permettrait aux industriels, mais aussi aux planteurs, de faire face à la fin des quotas sucriers et des prix garantis par l'Union européenne.

Ce bouleversement exige en effet que soient ouverts deux chantiers prioritaires. Le premier porte sur la nécessaire transparence des coûts de production industrielle, du prix d'achat unique pour tous les sucres bruts et spéciaux, des revenus provenant des brevets et des nouvelles variétés élaborées par un centre de recherche mondialement réputé, et de la répartition des richesses issues des produits et des innombrables sous-produits de la canne, notamment de la bagasse.

Le deuxième chantier est la mise en œuvre d'un plan de modernisation des centres techniques interprofessionnels de la canne et du sucre, les CTICS. Les efforts consentis par les planteurs pour augmenter les rendements ne doivent plus être contrariés par des matériels de mesure et d'analyse obsolètes.

Cette filière, qui représente 18 000 emplois, a un indéniable potentiel. Elle est déjà une source non négligeable d'énergie renouvelable et un puissant capteur de gaz carbonique. Pouvons-nous, monsieur le ministre, compter sur votre détermination pour permettre à cette culture d'avenir de déployer toutes ses potentialités ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Madame la députée, je voudrais d'abord rendre hommage à votre mobilisation et à celle de tous les parlementaires de l'île de La Réunion dans ce conflit lié à la canne à sucre.

Comme vous l'avez rappelé, la filière de la canne à sucre est le premier secteur agro-industriel de l'économie

réunionnaise et constitue l'un des plus importants pourvoyeurs d'emplois de l'île. C'est pourquoi, avec ma collègue Annick Girardin, j'ai suivi avec une grande attention l'ensemble des négociations professionnelles de la filière de la canne de votre région. Vous le savez, l'Union européenne, l'État et les collectivités locales se mobilisent pour apporter un soutien total à cette filière.

Dans le cadre du programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité pour la France – POSEI France –, financé par l'Union européenne, la filière canne à sucre outre-mer bénéficie d'un soutien annuel de près de 70 millions d'euros, et ce règlement européen autorise la France à verser des aides nationales à la filière à hauteur de 90 millions d'euros. En outre, une aide complémentaire de l'État à la filière sera mise en place à compter de la disparition du régime des quotas sucriers au 1er octobre 2017.

C'est dans ce contexte difficile que les planteurs et les industriels ont entamé leurs discussions, dès le mois d'avril dernier, sur les conditions d'achat de la canne à sucre par les industriels sucriers. Ces négociations ont été difficiles, mais je salue l'avancée concrète à laquelle elles ont abouti, dans ce secteur qui structure en profondeur l'économie réunionnaise.

La réflexion sur la transparence des coûts de production et des prix d'achat sera au cœur de nos discussions lors des prochains états généraux de l'alimentation, que nous lancerons dans le courant du mois de juillet avec le Président de la République. Je ne manquerai pas d'associer l'ensemble des élus de La Réunion à cette grande réflexion nationale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 25

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 juillet 2017](#)